



## CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

### Séance plénière du Conseil des Anciens Lundi 27 janvier 2020

Salle du Conseil municipal de Troinex  
09h30 – 11h30

#### Procès-verbal adopté par mail début juin 2020

**Présents :** Janine Berberat (présidente), Pierre Babel, David Baddeley, Jacqueline Bidaux, Luc Forestier, Robert Haldi, Alexander Hawthorne, Josiane Magnenat, Nicolas Muller, José Pittet, Georgette Pugin, Christopher Shorrock, Marthi Ungar, Raymond Jeanrenaud, Jean-Pierre Waefler.

**Excusés:** Elsbeth Ruegg, Alexander Hawthorne

**Absents:** ---

**Procès-verbaliste :** Georgette Pugin (vice-présidente)

### ORDRE DU JOUR

1. Accueil et adoption de l'OJ.
  2. Adoption du PV de la séance du 10 décembre 2019
  3. Infos des ateliers « Informatique », David Baddeley.
  4. Infos du groupe « Protection de l'environnement », José Pittet
  5. Avenir du CdA, suite et fin de notre travail avec la présence de M. G. Lavorel, Maire
  6. Infos et propositions individuelles.
  7. Divers.
- Verrée conviviale en fin de séance -

**Pour en faciliter la lecture, le texte est rédigé au masculin générique.**

#### **1. Accueil et adoption de l'ordre du jour**

La présidente, Janine Berberat, salue les membres présents du CdA. Elle renouvelle ses vœux de bonne année.

> L'OJ est accepté sans aucune modification.

Le maire, M. Guy Lavorel, nous rejoindra entre 10 et 11 heures.

#### **2. Adoption du PV de la séance du 10 décembre 2019**

Le PV est passé en revue, page après page. Il ne suscite aucune remarque des membres.

> Le PV de la séance plénière du 10 décembre 2019 est adopté à l'unanimité et sans aucune modification.

Des remerciements sont adressés à la procès-verbaliste.

#### **3. Informations sur les Ateliers « informatique »**

##### **3.1. La parole est donnée à David Baddeley.**

Deux personnes étaient inscrites à la séance du 24 janvier et deux autres personnes sont annoncées pour celle du 7 février.



## CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

Marthi Ungar est remerciée pour le contact qu'elle assure auprès des aînés de la commune afin de faciliter l'organisation des Ateliers « Informatique ».

> La planification des Ateliers « Informatique » court jusqu'au 20 mars.

> Le CdA reste en attente de la nouvelle équipe à la Mairie et du nouveau Conseil des Anciens pour planifier la poursuite de cette activité.

### **3.2. Communication avec la commune.**

- Le flyer portant sur la reprise 2020 des Ateliers « Informatique » sera distribué au cours du prochain repas des aînés. Les dates des séances, ainsi que les coordonnées de Marthi Ungar y seront mentionnées.

Demander, par la même occasion, les adresses e-mail et les numéros de téléphone des aînés pour faciliter les contacts et gagner du temps dans l'organisation des activités informatiques et autres,

- Un espace est attribué au CdA dans le journal communal : la rédaction de textes sert à faire connaître aux Troinésiens ce que nous faisons dans divers domaines.

La parution du journal d'information *Troinex.ch* est devenue plus aléatoire avant les élections municipales. Elle est tributaire de l'édito du maire de la commune.

Le CdA doit donc se placer dans l'actif et le réactif !

- La salle de l'ancien Bureau de Poste sera définitivement fermée dès le mois de juin. La Présidente a négocié avec la Mairie pour la mise à disposition de la salle des commissions après la fermeture.

> Le flyer spécial, distribué au prochain repas des aînés, sera préparé avec les mentions à remplir : No tél et E-mail.

> Le prochain thème abordé dans les Ateliers « Informatique » répondra à la question spécifique : « Que peut-on faire avec le smartphone ? » Des informations de base seront apportées.

## **4. Informations du groupe « Protection de l'environnement »**

**José Pittet** a la parole.

Ce dernier nous informe que la promenade pédestre avec les membres du CdA est bien acceptée. Laurent Charrière, responsable du service de la commune « Voirie et espaces verts », est invité à participer.

Les terrains de plusieurs propriétaires privés qui se trouvent le long de ce parcours sont connus.

**Robert Haldi** : Il y a un risque de générer des remarques, voire des oppositions. Il s'agira de passer le flambeau à d'autres pour la présentation finale de ce projet.

**Raymond Jeanrenaud** souhaiterait recevoir la dernière version du plan établi par José Pittet.

Tous les membres du CdA étant informés, chacun peut effectuer, à titre individuel, le parcours complet de ce chemin et faire part, ensuite en plénière, des remarques et questions qu'il pourrait susciter

**Nicolas Muller** approuve cette manière de procéder.

**David Baddeley** a déjà effectué le parcours en compagnie de José Pittet.

Longueur : 3 km env. - Durée de la marche : 1h15 env.

On rencontre sur le trajet des personnes avec des chiens, des chevaux... Le chemin peut être parcouru à 2 ou 4 personnes. Des endroits sont préparés, d'autres pas du tout, par exemple, la présence de boue, ou la rencontre d'autres obstacles, peut présenter une difficulté pour les personnes âgées.



## CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

**Josiane Magnenat** : après avoir effectué le parcours pédestre avec Nicolas et José, pense qu'il ne sera pas possible d'aménager ces cheminements herbeux. Seules quelques améliorations pourraient être envisagées, notamment aux endroits boueux, avec des copeaux de bois par exemple.

Il serait bon de (re)découvrir tous ensemble ce parcours pour le tester et être en mesure de faire des remarques qui enrichiront celles déjà formulées par le groupe « Environnement ».

Ces observations pourraient être transmises à la Commission de l'environnement de la commune en vue d'une rencontre. Le souhait a été exprimé à différentes reprises pour que le Règlement en vigueur du Conseil des Anciens soit modifié, dans le but de pouvoir être entendu par n'importe laquelle des commissions du Conseil municipal, et pas seulement « par certaines commissions » (*cf. art. 4 du Règlement actuel du CdA*)

**Christopher Shorrock** s'exprime : à Veyrier, les plans pour les chemins pédestres et les pistes de vélo figurent déjà dans leur Plan directeur communal (PDcom) depuis 15 ans. A Troinex nous aimerions bien pouvoir contribuer à notre PDcom avant que cela ne soit trop tard, afin que nos commentaires soient pris en considération.

**Janine Berberat** résume l'intention : avoir des chemins pédestres et les défendre devant la Commission de l'environnement du Conseil municipal.

Le Plan directeur de Troinex semble déjà bien avancé. Il sera présenté aux habitants !

> Un texte est à préparer avant d'aller trouver la Commission « Urbanisme et Environnement ». On en discute au Bureau. On répond par courriel sur le fond.

### **Arrivée de M. le Maire.**

La Présidente salue l'arrivée de M. Guy Lavorel. Elle résume brièvement les échanges qui ont précédé l'arrivée de ce dernier.

Monsieur Lavorel remercie le CdA de toutes les propositions faites à propos de l'environnement. Mais, juridiquement, la question des chemins pédestres est plus complexe qu'elle n'en a l'air !

## **5. Avenir du CdA, suite et fin de notre travail avec la présence de M. G. Lavorel, Maire**

### **5.1. Relations du CdA avec le CM**

M. Lavorel qualifie de « bonne » la première impression qu'il a retirée de la lecture des propositions reçues sur l'avenir du Conseil des Anciens : nos suggestions et nos questionnements ouvrent des pistes à mettre en œuvre. Pour une attente de réponse plus officielle, il faut faire suivre le document au Conseil municipal.

Que va-t-il en faire, se demande le CdA ? Comment va réagir le futur CM ?

Le maire répond qu'il ne peut s'engager pour le CM.

Le CdA recueille du matériel venu du terrain, autant de grains de sable et de propositions à transmettre.

M. Lavorel rappelle que le CdA peut demander à être reçu régulièrement par une commission. A cette fin, un interlocuteur/un délégué est à trouver parmi les membres du CM, qui serait prêt à faire le lien avec le CdA, et à participer, quand c'est nécessaire, à des séances. Du côté du CdA, un délégué assurerait le lien avec le CM et participerait, quand c'est nécessaire, à des séances de commission.

Une délégation du CdA et une délégation du CM, désignées chacune par leur Bureau respectif, est préférable pour assurer le suivi, le président du CM étant appelé pendant la législature à changer chaque année.

> A l'avenir, le PV du CdA sera envoyé officiellement au président du CM pour diffusion auprès de tous les conseillers municipaux.

Le CdA se veut source d'informations et, en aucun cas, il n'a d'ordre à donner au CM, ce dont il est bien conscient.



## CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

M. Lavorel attire notre attention sur le fait qu'il faut le solliciter suffisamment tôt pour que les idées fassent leur chemin, et ne pas arriver avec des produits finis au CM.

> Le CdA introduira deux points fixes à son ordre du jour : Mairie et Conseil municipal.

Le maire voit déjà une réflexion à conduire dans deux directions : la création d'un centre culturel et la construction de logements.

La Julienne, Maison des arts et de la culture de Plan-les-Ouates, peut inspirer le point de départ de la réflexion.

Une structure d'habitation (du type de celle des Adrets qui existent dans plusieurs lieux du canton) à vocation intergénérationnelle, accueillant des seniors, des étudiants, des services et commerces, etc. a la préférence. Les logements intergénérationnels, lieux de vie pour seniors, étudiants, familles, favorisent les liens sociaux. Ce projet diffère d'un IEPA/ Immeuble avec encadrement pour personnes âgées, tel que proposé par l'IMAD.

La commune entend favoriser l'habitat pour les jeunes Troinésiens.

La vision du CdA sera sollicitée dans la direction prise par la commune.

### 5.2. Avenir du Conseil des Anciens

Reprenant quelques-uns des points du document « Avenir du CdA » destiné aux Autorités communales, M. Lavorel s'exprime à bâtons rompus, en toute liberté.

- Le Règlement du CdA est l'affaire du CM, il relève de la Commission des règlements.

- En accord avec le Règlement du CdA, les candidats supplémentaires ayant obtenu des voix sont considérés comme « viennent ensuite » et peuvent être appelés à siéger au Conseil des Anciens, durant la législature, en remplacement des membres démissionnaires ou manquants.

M. Lavorel approuve cette possibilité qui permet d'éviter la frustration de personnes de bonne volonté.

- Le CdA a demandé qu'après l'élection des membres par le CM, ce soit le maire qui ouvre la première séance au cours de laquelle il sera procédé à l'élection du/de la président-e, afin qu'il/elle soit légitimée.

Le Maire pense qu'un règlement d'application interne doit être élaboré dans ce sens.

La grande difficulté étant de créer le lien avec le CM, relève la Présidente.

Remettre le PV des séances est le premier canal de circulation à utiliser pour atteindre ce but.

### 5.3. Enquête sur la communication de la Commune

Les résultats vont être mis incessamment sur le site communal. Ce sont 25% des habitants qui ont répondu, alors que d'habitude c'est 3% seulement. Les réponses recueillies sont intéressantes. Le *Journal de Troinex* est apprécié par les personnes de 40 ans et plus. Il reste à développer les *newsletters*, les réseaux sociaux, afin de « récupérer » les moins de 35 ans.

M. le Maire, étant pris ailleurs, doit quitter la séance.

La Présidente lui adresse des remerciements pour le temps qu'il nous a accordé et le soutien dont il fait preuve au CdA.

## 6. Informations et propositions individuelles

### 6.1. Prochaines séances du Conseil des Anciens

30 mars : Mesdames Béatrice Hirsch, adjointe au maire, et Stéphanie Metzger, coordinatrice sociale de la commune, viendront nous parler du rapport, établi par cette dernière, sur ce nouveau poste créé il y a une année.

8 juin : C'est le plan directeur communal qui sera à l'ordre du jour.

### 6.2. Présidence du Conseil des Anciens



## CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

En vue de l'élection du CdA par le nouveau Conseil municipal, la présidente, Janine Berberat, a été plébiscitée par les membres pour renouveler son mandat de présidente.

Entre-temps, elle a reçu une proposition de la Fondation René et Kate Block (FRKB), l'une des fondations immobilières de droit public qui ont en charge la majorité des logements HBM (habitations à bon marché) du canton de Genève.

La FRKB, en tant que propriétaire, gère uniquement des logements IEPA (immeubles avec encadrement pour les personnes âgées), l'imad assure l'encadrement social.

Membre de cette Fondation depuis une année, JB assume depuis peu la charge de présidente de la commission du logement et de la proximité et est devenue la 2<sup>ème</sup> vice-présidente. Ces nouvelles fonctions l'intéressent beaucoup mais représentent une charge nouvelle à découvrir et à évaluer. A ce stade, elle estime qu'elle ne sera plus en mesure de présider le CdA, mais restera membre et c'est volontiers qu'elle se propose comme personne-ressource.

Elle rappelle que le CdA est membre de la PLATEFORME des associations d'aînés de Genève et qu'il est représenté par ses deux déléguées, Georgette Pugin et Janine Berberat. Or, en ce moment un gros travail d'analyses et de récoltes de données sur les différents types d'habitations et de structures d'accueil pour les seniors à Genève est fait par la commission habitats seniors dont JB fait partie. Un rapport sortira prochainement et le CdA y sera associé.

Elle sollicite Nicolas Muller pour la reprise de la présidence du CdA. Lui aussi est très occupé. Il ne donne pas de réponse dans l'immédiat.

### 7. Divers

En l'absence de divers, la Présidente lève la séance.

Juin 2020  
Georgette Pugin  
*Procès-verbaliste*